



# Procès-verbal de la 4ème Assemblée Générale de la coopérative

Le 20 mai 2022 de 19h à 21h30  
À la bourse du travail, 9-11 rue Genin, 93200 Saint-Denis

Étaient présent.e.s : GLAYMANN Mathieu, KRUGER Matthieu, LE NAGARD Yannick, MEYER Olivier, MICHEL Morgane, PONTHER Eugénie (représentant également PLAINE COMMUNE et la ville d'ÉPINAY--SUR--SEINE), PRAT Rémy (représentant également l'Association Plaine Energie Citoyenne), RENOUC Luc, RICHARD Joël, ROUDOT Françoise, SERVERIN Evelyne, SERVIÈRES Laurent, THIEVENAZ Philippe, VAUVRAY Anne

**17 sociétaires**

DELBOSQ Séverine (Ville de l'Île-Saint-Denis), DECANTON Sabrina (Ville de Saint-Ouen-sur-Seine)

**2 observatrices**

Étaient représenté.e.s :

ANDRÉ Evelyne représentée par Matthieu KRUGER, BRAVO Olivier représenté par Matthieu KRUGER, BRAVO DE LA PENA Sophie représentée par Matthieu KRUGER, CHEVREAU Hervé représenté par Eugénie Ponthier, CLAIRE Benoit représenté par Laurent SERVIÈRES, COULAND Julien représenté par Laurent SERVIÈRES, FIALA Nathalie représentée par Laurent SERVIÈRES, GATIGNOL Hervé représenté par Yannick Le Nagard, KOELSCH Pierre représenté par Eugénie Ponthier, LAURENCIN Nicolas représenté par Yannick Le Nagard, LE DANOIS Daniel représenté par Eugénie Ponthier, LOISON Sylvain représenté par Yannick Le Nagard, MONNET Laurent représenté par MEYER Olivier, MONNET Claudine représentée par MEYER Olivier, NDENGA NGOMA Thérèse représentée par MEYER Olivier, NDJINKEU KEUZETA Blaise représenté par Joël Richard, PICQUART Nicole représentée par Joël Richard, PRALIN Nicolas représenté par Joël Richard, TIERCELIN Martine représentée par PRAT Rémy, TISSOT Adeline représentée par PRAT Rémy, URBAIN Marie-Ange représentée par PRAT Rémy, ZEMOURI Essaid représenté par Anne Vauvray

**22 pouvoirs**

Au total, avec 17 présent.e.s et 22 représenté.e.s, sur 106 sociétaires (personnes morales et personnes physiques), le quorum est atteint avec **36.79%**.

R

LS

LR

MM

# Rappel de l'ordre du jour

Accueil et émargement à 19h, début des échanges à 19h30.

- Nomination des secrétaires et président de séance
- Rapport d'activité de l'année 2021
- Rapport comptable de l'année 2021
- Projection et premiers éléments sur 2022
- Nouvelles candidatures au Conseil Coopératif
- Questions diverses

## Nomination des secrétaires et président de séance

Sont désigné.e.s par l'assemblée un président de séance (Laurent SERVIERES), deux assesseurs (Joël RICHARD et Luc RENOU), une secrétaire de séance (Morgane MICHEL).

## Rapport d'activité 2021

Laurent Servières, président de la coopérative, présente le rapport d'activité de la coopérative pour l'année 2021 (voir diaporama).

C'est une nouvelle équipe qui a démarré en 2021, avec Laurent Servières qui a remplacé Laurent Monnet à la présidence de la coopérative, et Rémy Prat à la présidence de l'association.

Toute l'année, nous travaillons sur les nouveaux projets. Sachant qu'il faut environ 3 ans pour concrétiser un projet, les résultats ne se voient pas encore, mais il y a du travail. Les réunions mensuelles ont continué, nous sommes une dizaine chaque mois à la coopérative PointCarré. La lettre d'information mensuelle a été régulière aussi, elle constitue une transparence sur l'activité de Plaine Énergie Citoyenne. Toute l'année nous développons des partenariats : les IUT de Saint-Denis et Villetaneuse nous aident pour le suivi de la centrale d'Épinay, l'université Paris 8 est en train de nous aider à élaborer le projet de cartographie participative sur Saint-Ouen (qui serait plus récent et modifiable que le cadastre solaire de la région Île-de-France), Supmeca de St Ouen avec 2 étudiantes qui vont nous aider à travailler sur le choix des panneaux et des installateurs, et qui travaillent en interne pour poser des panneaux sur leur école. À noter que le contexte Covid était encore sensible, avec une reprise faible des événements publics des villes.

Laurent Servières balaie ensuite trimestre par trimestre les événements marquants. Rémy Prat intervient sur la centrale d'Épinay, Yannick Le Nagard sur le projet à Saint-Ouen, Olivier Meyer sur la sensibilisation, ...

### **1ère résolution : Approbation du rapport d'activité 2021**

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, approuve à l'unanimité le rapport d'activité présenté.



# Rapport comptable 2021

Matthieu Kruger présente le rapport comptable 2021. Voir rapport comptable de notre cabinet d'expertise comptable LJC Conseil. Il signale qu'en 2022 nous avons eu nos premières recettes. Nous avons une charge exceptionnelle que nous avons enfin inscrite au compte de résultat, ce qui rend nos comptes plus mauvais. Sans cette charge exceptionnelle (qui date en réalité de 2019), les comptes s'améliorent légèrement cette année.

## 2ème résolution : Approbation du rapport comptable 2021

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion 2021, approuve à l'unanimité le rapport comptable présenté. Celui-ci faisant ressortir un résultat net comptable négatif de -2152,26 euros, malgré les premières ventes d'électricité.

## 3ème résolution : Affectation des résultats

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir constaté l'existence d'une perte nette de 2152.26 euros au titre de l'exercice 2021, décide, sur proposition du conseil coopératif, d'affecter ce résultat en report à nouveau. Adopté à l'unanimité.

## 4ème résolution : Constatation du nouveau capital social

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, constate ainsi que, en date du 31 décembre 2021, le capital social de la SCIC SAS à capital variable s'élève désormais à 58 350€, formé de 1 167 parts sociales de 50 euros chacune, entièrement souscrites et libérées. Adopté à l'unanimité.

## Projection et premiers éléments sur 2022

(voir diaporama) Depuis le 1er janvier 2022, la coopérative a le plaisir et la chance d'avoir une salariée, Morgane MICHEL, basée chaque vendredi à St Denis au coworking "Chez Basile". Tous les sociétaires peuvent la solliciter pour proposer des idées. Nous travaillons toujours sur notre projet à l'école Jean de la Fontaine à Saint-Ouen de 400m<sup>2</sup> en autoconsommation avec possibilité de renvoyer le reliquat vers un autre lieu de consommation. Nous avons dû gérer un arrêt d'exploitation d'Epinay, nous avons nettoyé les panneaux, nous avons aussi un projet à Lil'ô (Île-Saint-Denis) sur 150m<sup>2</sup> de toitures.

## Renouvellement du conseil coopératif

### Composition actuelle du Conseil Coopératif :

Les membres du Conseil Coopératif "sortant" sont 9 :

Laurent Servières, Laurent Monnet, Matthieu Kruger, Junot Blaise Ndjinkeu, Martine Tiercelin, Sylvain Loison, Rémy Prat, Yannick Le Nagard, Anne Vauvray.

## Renouvellement du Conseil

Le Conseil Coopératif est constitué de 3 à 15 membres. Il est renouvelable par moitié tous les 3 ans. Il peut coopter temporairement des membres, mais c'est l'Assemblée Générale qui élit les conseillers.

Le Conseil Coopératif est renouvelable par moitié tous les 3 ans. Les mandats de quatre des membres les plus anciens (Laurent Monnet, Matthieu Kruger, Junot Blaise Ndjinkeu Keuzeta, Martine Tiercelin) ont automatiquement été échus. Ils ont tous souhaité se présenter à nouveau.

Deux personnes supplémentaires se sont également portés candidats : Joël RICHARD et Thérèse NDENGA NGOMA.

La proposition suivante de composition du conseil coopératif est soumise au vote.

Laurent Servières (Président), Laurent Monnet, Matthieu Kruger, Junot Blaise Ndjinkeu Keuzeta, Martine Tiercelin, Sylvain Loison, Rémy Prat, Yannick Le Nagard, Anne Vauvray, Joël Richard, Thérèse Ndenga Ngoma.

### **5ème résolution : Élection des nouveaux membres du conseil coopératif**

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, élit à l'unanimité Laurent MONNET, Matthieu KRUGER, Junot Blaise NDJINKEU KEUZETA, Martine TIERCELIN, Joël RICHARD et Thérèse NDENGA NGOMA comme nouveaux membres du conseil coopératif.

## Questions diverses

- La question du choix des panneaux est soulevée. Il est précisé que la coopérative souhaite installer uniquement des panneaux Européens, voire français. La technologie évolue très vite, les panneaux qui seront installés sur nos futurs projets (Saint-Ouen-sur-Seine si tout va bien) produisent plus et coûtent moins cher que ceux qui sont sur notre première centrale (Épinay-sur-Seine).
- Le futur projet sur l'école Langevin à l'Île-Saint-Denis est évoqué.
- Un projet dans le village olympique pourrait être proposé à Plaine Énergie Citoyenne (PEC) par Plaine Commune, en lien avec la Solidéo. Ce serait sur la future centrale de mobilité.
- Rémy Prat et Joël Richard ont assisté aux soutenances des étudiants de l'IUT Saint-Denis (avec lequel nous avons un partenariat). Ces étudiants sont en maintenance industrielle et dans le cadre de leurs études, ils ont suivi plusieurs centrales solaires. Ils ont suivi la nôtre à Épinay, mais aussi celle de la halle Pajol à Paris et de la halle du marché à Saint-Denis. Les conclusions que tirent les membres de PEC sont qu'installer des projets ne suffit pas, il faut les suivre ! La halle Pajol comme la halle du marché de Saint-Denis sont des centrales qui dysfonctionnent et produisent bien moins qu'attendu (50% de moins pour la halle Pajol). La solution pourrait être en partie trouvée avec la création de Communautés d'Énergies Renouvelables, donc la Personne Morale Organisatrice pourrait s'occuper de maintenir les centrales de la Communauté. Suggestion d'article pour le site ? Nouvelle activité pour PEC ?
- Actuellement, l'électricité de notre première centrale est vendue à EDF. Peut-on revendre à Enercoop plutôt qu'EDF ? PEC a essayé, mais Enercoop n'ont pas accepté car ils n'ont pas les

outils pour le faire. Nous ré-essaierons dans l'avenir.

Fin de la 5ème Assemblée Générale de la coopérative Plaine Energie Citoyenne.

---

À Saint-Denis, le 29 mai 2022

Président  
(Nom Prénom + signature)  
Laurent SERVIERES



Secrétaire  
(Nom Prénom + signature)  
Morgane MICHEL



Assesseurs  
(Noms Prénoms + signatures)  
Luc RENOU Joël RICHARD

